

LES ACTUALITÉS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



À la une ! Bilan 2022 de l'accidentalité routière

En France

3 267 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2022, contre 2 944 en 2021 (+11 %).

Si la mortalité des automobilistes et des usagers de deux-roues motorisés baisse (- 4 %), **celle des cyclistes et des utilisateurs d'engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) augmente de façon préoccupante** : +31 % pour les cyclistes avec 245 tués (+58 tués par rapport à 2019) et 35 usagers d'EDPM ont perdu la vie en 2022 contre 10 en 2019.

En Haute-Vienne

En 2022, on déplore 420 accidents (437 en 2021), 14 tués (32 en 2021), 502 blessés (523 en 2021) et 133 blessés hospitalisés (124 en 2021). Malgré la forte baisse des accidents mortels constatée en 2022 (2021 : 32 ; 2020 : 12 ; 2019 : 18 ; 2017 : 20), il convient de rester vigilant, car **les blessés hospitalisés se maintiennent à un niveau élevé**.

En 2022, les principales causes des accidents mortels restent la vitesse excessive ou inadaptée (34 %) et le refus de priorité (13 %).

- **Les jeunes surreprésentés :**

Sur la période 2017-2021, est apparue une forte problématique concernant les jeunes. Sur la seule année 2022, les jeunes (18-29 ans) sont impliqués dans 59,3 % des accidents avec une responsabilité engagée dans 58,5 % des accidents.

Ils représentent 21,4 % des tués (3 tués sur les 14 au total) ce qui traduit une surreprésentation, compte tenu de la démographie de la Haute-Vienne (les 15-29 ans représentent 16 % de la population départementale).

- **Nouvelles mobilités, nouveaux risques :**

L'année 2022 confirme les données 2017-2021, avec une pratique accrue des mobilités douces qui s'accompagne de nouveaux risques. On déplore ainsi 36 accidents (sur 420 soit 8,5 % des accidents du département) qui impliquent un vélo et qui ont fait 34 blessés (sur 503) et 3 morts (soit 21,4 % des usagers de la route tués dans le département qui en compte 14). Dans la majorité des cas, ces accidents se déroulent en agglomération (32 soit 89 %) et dans plus de 44 % des accidents corporels (16 sur les 36), les cyclistes sont présumés responsables.

- **Les deux-roues motorisés (2RM), une vulnérabilité confirmée :**

Ils sont présents dans 78 accidents, soit une légère hausse par rapport à 2021 (67). **A noter que dans 58 % des accidents avec tiers, les 2RM ne sont pas responsables.**

Les 3 principales causes de ces accidents restent, pour 2022 et 2021, la vitesse, l'inattention et le non-respect des règles de circulation.



Journée moto : partager l'expérience pour une conduite plus sûre

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions Sécurité Routière (PDASR) et en cohérence avec le Document Général d'Orientation (DGO 2023-2027), **l'unité sécurité routière de la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne a organisé le 3 juin 2023 une journée moto** en partenariat avec l'Ecole de Conduite Française (ECF), les forces de l'ordre, le Club Motocycliste de la Police Nationale (CMPN), le Service d'incendie et de secours (SDIS).

Cette journée avait pour objectif de permettre aux usagers des deux roues motorisés de compléter leur formation initiale ou de conforter leur pratique et ainsi d'éviter la prise de risque chez ce type d'utilisateur particulièrement vulnérable.

À cette occasion et pour cette première journée moto « post-Covid », 33 motards étaient présents sur le site de l'ECF à Rilhac-Rancon. Ils ont participé lors de la matinée à plusieurs ateliers théoriques et pratiques :

- ateliers pratiques animés par l'équipe de l'ECF et de la Police Nationale (maniabilité, trajectoires, freinage, angles morts, ...),
- atelier prévention et premier secours animé par le SDIS,



- ateliers théoriques animés par la Gendarmerie Nationale (équipements, les conséquences d'un accident, infractions et outils de contrôle),
- quizz « sécurité » à l'issue duquel 2 gilets airbag et 3 chèques cadeaux de 100 € ont été gagnés.

Ensuite, une pause méridienne bien méritée était organisée au restaurant "La Chanterelle" à Rilhac-Rancon.

L'après-midi était consacrée à la sortie sur route (3 itinéraires de 90 km à 110 km environ) par groupe encadré par des membres du Club Motocycliste de la Police Nationale.

Avec pour fil rouge des échanges constructifs et formateurs dans une ambiance conviviale, cette journée a été très appréciée de tous !

« On ne naît pas motard, on le devient ».



Sur Olivier Guionnet, adjudant au SDIS 87

- **Comment êtes-vous arrivé à cette profession ?**

Je cherchais un petit boulot pour mes vacances scolaires d'été et j'ai décidé de passer le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) pour surveiller les plages. Les cours de secourisme se passaient à la caserne des sapeurs pompiers de mon village. J'ai ainsi découvert par hasard une caserne de camions rouges et l'ambiance m'a tout de suite plu. J'ai aussi été fasciné par le départ des engins vers l'inconnu où chaque mission est nouvelle. Ensuite, j'ai décidé d'en faire un métier et je me suis donné les moyens d'obtenir le concours.

Depuis plus de 25 ans, j'exerce un métier qui est au service des autres, avec des missions variées : assistance à la personne, incendie, secours routier, etc. Et pendant près de 10 ans, j'étais aussi plongeur en caserne.

- **Que voulez-vous transmettre lors de vos actions en matière de sécurité routière ?**

J'ai moi-même eu un comportement à risque avec ma moto personnelle à 20 ans. Un accident de moto dramatique au début de ma carrière m'a particulièrement marqué et m'a permis de réaliser les dangers de la route. J'ai aussi vu les ravages de l'alcool et d'autres substances illicites sur le comportement et la mise en danger pour les conducteurs. Je souhaite faire de ces images fortes issues de mon vécu professionnel le support d'un message de prévention auprès du plus large public pour une vraie prise de conscience.

- **Les jeunes sont très impactés par les accidents de la route, selon vous, comment pourrait-on faire changer les mentalités ?**

Je crois en l'efficacité des images chocs pour les jeunes. Oui, il est important de montrer des images de vrais accidents à un public néophyte pour que cela serve de leçon et ainsi limiter la prise de risques chez ces jeunes.

- **Qu'avez-vous pu observer chez un jeune qui vient d'avoir son permis ?**

Le permis en poche, il existe une période de doute, d'hésitation pendant quelques mois où la prudence est de mise. Puis, viens rapidement une période de sur-confiance. Je le vois avec ma fille de 20 ans, elle est en ce moment un peu trop sûre d'elle et c'est là où l'accident pourrait survenir, ce sur quoi je la mets en garde. J'essaye aussi de lui faire peur avec le risque de perdre ses 6 points pour défaut de maîtrise et les grandes difficultés pour trouver ensuite une assurance.





Les temps forts de l'été à ne pas manquer

- **Challenge SDIS**

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne (SDIS 87) et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Vienne (UDSP 87) organisent le 7^e challenge national de Secours Routier et de Secours d'Urgence aux Personnes (SR-SUAP) du **22 au 24 juin 2023 au parc des expositions de Limoges.**

Ce rassemblement est aussi l'occasion de **sensibiliser le grand public** et particulièrement les collégiens, les lycéens, les étudiants et leurs familles aux risques routiers et aux bons comportements à adopter dans la vie de tous les jours.

À cette occasion, un village prévention est organisé sur différentes thématiques :

- dons du sang,
- sécurité routière,
- feux domestiques,
- accidents domestiques,
- les ados se mettent en danger,
- se préparer aux situations de crises.



Vous aurez l'occasion de pouvoir participer à une simulation d'accident avec le car pédagogique, d'essayer des trottinettes et vélos électriques, de tester le simulateur de deux roues motorisés, etc.

En complément de ces stands, deux reconstitutions d'accident auront lieu le samedi 24 juin à 14 h sur les thématiques vélo et départs en vacances.

<https://sdis-87.fr/challenge-secours-routier-s-r-et-secours-durgence-aux-personnes-s-u-a-p-du-21-au-24-juin-2023/>

- **Tour de France 2023 :**

Pour la 16^e fois, Limoges sera ville étape du Tour de France masculin 2023.

À cette occasion, différents stands d'animations seront présents place Jourdan dont un stand sécurité routière - La Route Se Partage, le 8 juillet pour l'arrivée de l'étape 8 (17 h) mais aussi le 9 juillet au départ de l'étape 9 (13h30) à Saint-Léonard de Noblat.

<https://www.letour.fr/fr/etape-8>

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



**LA ROUTE
SE PARTAGE !**

